

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient																																																																					
					Coefficient des travaux <input type="text"/> Montant des soins <input type="text"/> Début d'exécution <input type="text"/> Fin d'exécution <input type="text"/>																																																																				
O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire		Coefficient des travaux <input type="text"/> Montant des soins <input type="text"/> Date du devis <input type="text"/> Fin d'exécution <input type="text"/>																																																																					
		<table border="1"> <tr> <td>DROITE</td> <td>11 21</td> <td>GAUCHE</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>13</td> <td>23</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>14</td> <td>24</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>14</td> <td>15</td> <td>25</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>16</td> <td>26</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>17</td> <td>27</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>17</td> <td>18</td> <td>28</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>BAS</td> <td>48</td> <td>38</td> <td></td> </tr> <tr> <td>47</td> <td>46</td> <td>37</td> <td></td> </tr> <tr> <td>46</td> <td>45</td> <td>36</td> <td></td> </tr> <tr> <td>45</td> <td>44</td> <td>35</td> <td></td> </tr> <tr> <td>44</td> <td>43</td> <td>34</td> <td></td> </tr> <tr> <td>43</td> <td>42</td> <td>33</td> <td></td> </tr> <tr> <td>42</td> <td>41</td> <td>32</td> <td></td> </tr> </table>		DROITE	11 21	GAUCHE	22	12	13	23	24	13	14	24	25	14	15	25	26	15	16	26	27	16	17	27	28	17	18	28						BAS	48	38		47	46	37		46	45	36		45	44	35		44	43	34		43	42	33		42	41	32		<table border="1"> <tr> <td>D</td> <td>25533412 00000000 00000000 35533411</td> <td>H</td> <td>21433552 00000000 00000000 11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="4">(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession</td> </tr> </table>		D	25533412 00000000 00000000 35533411	H	21433552 00000000 00000000 11433553	(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession			
DROITE	11 21	GAUCHE	22																																																																						
12	13	23	24																																																																						
13	14	24	25																																																																						
14	15	25	26																																																																						
15	16	26	27																																																																						
16	17	27	28																																																																						
17	18	28																																																																							
BAS	48	38																																																																							
47	46	37																																																																							
46	45	36																																																																							
45	44	35																																																																							
44	43	34																																																																							
43	42	33																																																																							
42	41	32																																																																							
D	25533412 00000000 00000000 35533411	H	21433552 00000000 00000000 11433553																																																																						
(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession																																																																									
Visa et cachet du praticien		Visa et cachet du praticien																																																																							
attestant le devis		attestant l'exécution																																																																							

VOLET ADHERENT	NOM :	Mme 6794
DECLARATION N° P 14 / 0035605		MUPRAS Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc
Date de Dépot	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes
17-3-21	316,80 MHS	
Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois		
Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle		

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mme 6794	
Nom & Prénom : OUAHAFSA Meil		Fonction RETRAITE	
Mail :			
MEDECIN	Prénom du patient : Mohamed		
Adhérent <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Age		Date 25.2.2021	
Nature de la maladie : <i>appel - 5 voulus</i>		Date 1ère visite	
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances			
Nature des actes		Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires
<i>C</i>			122,27
PHARMACIE	Date 15.02.2021		
Montant de la facture : 216,80			
ANALYSES - RADIOGRAPHIES Date			
Désignation des Coefficients		Montant détaillé des Honoraires	
		<i>CACHET</i>	
AUXILIAIRES MEDICAUX Date			
Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
AM	PC	IM	IV

الدكتورة فتحة توابي الشخص

Docteur Fatiha TOUABI DAKHCH

MEDECINE GENERALE

405, Avenue (H) - Mansour 3

Sidi Bernoussi - CASABLANCA 05

Tél : 05 22.73.11.28

الطب العام

شارع (H) منصور 3

سيدي البرنوصي - الدار البيضاء 05

الهاتف : 05 22.73.11.28

Casablanca, le : ٢٥ دجنبر ٢٠١٣

لهم اسألكم العافية

27,70

x3

Cardioaspirine

29,50

٢٩٥

٢٩٥

x3

Aspirine

23,00

٢٣٠

٢٣٠

Panadol

31,20

٣١٢٠

٣١٢٠

Bronkothérapie

27,60

~~Dr. TOUABI DAKHCH Fatiha
Mansour III Av. H
405, Sidi Bernoussi
Casablanca 05
Tél : 05 22.73.11.28~~

Maphar
Km 10, Route Côtière 111.
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
PANSORAL GEL BUCCAL
T15 G
P.P.V : 23,00 DH



Dr. TOUABI DAKHCH Fatiha
405, Mansour III Av. H
Sidi Bernoussi

Lot: 190593
À consommer
avant le: 09/2022
PPC: 79,50 DH

BRONCHATHIOL®
Carbocisteine 5%

31,60

PPV 31DH20
FER 03/23
LOT J997

DIOASPIRINE

g, comprimés gastro-résistants

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Intégralité de cette notice avant de
pourriez avoir besoin de la relire.

ations, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre

personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre,
s identiques, cela pourrait lui être nocif.

es devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non
, parlez en à votre médecin ou à votre pharmacien.

100 mg et dans quel cas est-il utilisé ?

nécessaires à connaître avant de prendre Cardioaspirine 100 mg ?
rine 100 mg ?

les éventuels ?
aspirine 100 mg ?